

Synthèse

Entre 2009 et 2019, la population des zones d'emploi de Chartres, Dreux, Montargis et Pithiviers, fortement liées à l'Île-de-France, augmente, à l'inverse des autres zones, à l'exception de celles des métropoles de Tours et d'Orléans. Sur la même période, l'évolution de l'emploi y est négative. Cela reflète dans ces territoires, comme dans d'autres du pourtour francilien, l'atténuation de la diffusion du dynamisme de la région capitale. Les flux de navetteurs de ces zones d'emploi vers l'Île-de-France se dirigent principalement vers la zone d'emploi de Paris. Cela se traduit par une part importante des salaires versés en provenance de cette zone vers les zones d'emploi les plus fortement liées à l'Île-de-France. L'influence de l'Île-de-France s'exerce également au travers de la dépendance des établissements implantés en Centre-Val de Loire aux centres de décision situés dans la zone d'emploi de Paris, mais aussi dans celles de Versailles et de Saclay.

Les communes de la frange francilienne de la région Centre-Val de Loire représentent 14 % des habitants de la région. Ces communes sont situées dans les départements de l'Eure-et-Loir et du Loiret. Pour rejoindre leur lieu de travail, 53 000 personnes font la navette entre la frange et l'Île-de-France, le plus souvent de la frange vers la région francilienne. Ainsi dans cette frange, 30 % des actifs occupés travaillent en Île-de-France. Ce territoire est plus dense et plus urbain que l'ensemble de la région, et les habitants y sont moins éloignés des équipements et services.